

NOTE DE SERVICE N°2024/ 100 - - - - /MESRSI/CAB

PORTANT SELECTION DES CANDIDATS AU FINANCEMENT DE LA FORMATION DES FORMATEURS
Volet Master (5^{ème} Cohorte)

LE MINISTRE

- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi L/97/022/AN du 19 juin 1997, adoptant et promulguant la Loi d'Orientation de l'Éducation Nationale ;
- Vu la Loi L/2005/011/AN du 04 juillet 2005, adoptant et promulguant la Loi d'Orientation de la Recherche Scientifique ;
- Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration Publique ;
- Vu le Communiqué N°01 du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;
- Vu l'ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD du 14 septembre 2021, portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur ;
- Vu Le Décret N° 176/PRG/SGG/89 du 27 septembre 1989, Régissant les Emplois de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Statut Spécifique de leurs Titulaires ;
- Vu le Décret D/2017/005/PRG/SGG du 12 Janvier 2017, portant création organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) ;
- Vu le Décret D/2017/006/PRG/SGG du 12 Janvier 2017, portant création et fonctionnement de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (DGERSIT) ;
- Vu le Décret D/2017/007/PRG/SGG du 12 Janvier 2017, portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'Enseignement, la Formation et la Recherche (ANAQ) ;
- Vu le Décret D/2021/008/PRG/CNRD/SGG du 06 octobre 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
- Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021, portant Structure du Gouvernement de Transition ;
- Vu le Décret D/2021/044/PRG/CNRD/SGG du 26 octobre 2021, portant nomination du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;

- Vu le Décret D/2022/023/PRG/CNRD/SGG du 03 février 2022, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Vu l'arrêté A/2022/037/MESRSI/SGG du 21 janvier 2022, portant critères et procédures de financement de la formation des formateurs ;
- Vu la décision D/2022/018/MESRSI/SGG du 09 mars 2022, portant désignation des membres du secrétariat de la commission d'évaluation des dossiers de financement de la formation des formateurs ;
- Vu la décision D/2022/019/MESRSI/SGG du 09 mars 2022, portant désignation des membres de la commission d'évaluation des dossiers de financement de la formation des formateurs.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont déclarés admis au titre du Financement de la formation des formateurs, cinquième cohorte 2024, par zone et par université.

ZONE 1 : GUINEE

N°	Prénom	Nom	IES origine	IES de formation / Pays	Domaine de Formation	Année de Master
1	Fodé	CONDE	UGANC	UGLC-SC	Sciences de Gestion	1ère
2	Mohamed 1	CAMARA	UGANC	UGLC-SC	Sciences de Gestion	1ère
3	Bintou	CAMARA	UGANC	Sherbrooke Academy	Sciences de Gestion	1ère
4	Amadou	KAKE	UGLC-SC	UGLC-SC	Sciences de Gestion	1ère
5	Cé Jules	SAGNO	UGLC-SC	UGLC-SC	Gestion des Projets	1ère
6	Daouda	SIDIBÉ	UJNK	UJNK	Sciences de Gestion	1ère
7	Mamadou Moustapha	DIALLO	UK	UGANC	Sciences de l'Environnement	1ère
8	Abdoulaye	KONATE	UL	UKAG	Sciences Médicales	1ère
9	Adama	SANGARE	ISAU	UGANC	Génie Electrique	1ère
10	Kerfalla	SANOH	ISSEG	UGLC-SC	Urbanisme	1ère
11	Mamadou Billo	DIALLO	ISAVF	ISAVF	Sciences de l'Environnement	1ère
12	Nantady	CAMARA	ISFAD	ISIC	Intelligence Artificielle	1ère
13	Noumousso	DIAKITE	ISFAD	ISIC	Sciences de Gestion	1ère

N°	Prénom	Nom	IES origine	IES de formation / Pays	Domaine de Formation	Année de Master
14	Pepe	MONEMOU	ISAMK	UKAG	Sciences de l'Environnement	1ère
15	Moussa Minata	SACKO	ISSEG	UGLC-SC	Gestion des Projets	1ère
16	Fatoumata	KABA	ISIC	UGANC	Génie Informatique	1ère

ZONE 2 : AFRIQUE

N°	Prénom	Nom	IES origine	IES de formation / Pays	Domaine de Formation	Année de Master
1	Alpha Amadou	DIALLO	IST	I Supérieur des Sciences de Santé de SETTAT (Maroc)	Sciences Médicales	1ère
2	Kadiatou II	CAMARA	UGLC-SC	UCAD (Sénégal)	Sciences de Gestion	1ère

ZONE 3 : EUROPE

N°	Prénom	Nom	IES origine	IES de formation / Pays	Domaine de Formation	Année de Master
1	Aboubacar	DOUMBOUYA	UGANC	Kedge Design School (France)	Architecture	1ère
2	Fatoumata Diouidé	BARRY	UJNK	U de Paris 10 Nanterre (France)	Economie	1ère

ZONE 4 : AMERIQUE

N°	Prénom	Nom	IES origine	IES de formation / Pays	Domaine de Formation	Année de Master
1	Ibrahima Kallil	KABA	UK	Collège Supérieur de Montréal (Canada)	Comptabilité	1ère
2	Mary	CONDE	UGLC-SC	U Laval (Canada)	Sciences de Gestion	1ère

Article 2 : Le secrétaire Général, le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, la Directrice de la Recherche Scientifique et le pool financier sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de prendre les dispositions nécessaires.

Article 3 : La présente note de service qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Conakry le **15 JUIL 2024**.....2024

P/le Ministre/PO

Secrétaire Général



[Handwritten signature]
Dr Facinet CONTE